

Gilles Fumey
18 février 2007

Lieux de beauté, lieux de mémoire. 100 ans de protection des sites (Jean-Luc Garnier)

Jean-Luc Garnier, *Lieux de beauté, lieux de mémoire. 100 ans de protection des sites*, Editions de Vecchi, 2006, 217 p.



Voici un livre qui célèbre une loi. Pourquoi pas, se dit-on, si la loi du 21 avril 1906 qui reconnaissait la nécessité de protéger « les sites et monuments naturels de caractère artistique » a donné autant de bons résultats. A la demande de Nelly Olin, ministre de l'écologie et du développement durable, cet inventaire dressé par les départements sur un de leurs « sites et monuments naturels de caractère artistique » donne un bon aperçu de la manière avec laquelle les collectivités locales soignent leur patrimoine. Car, comme le rappelle Didier Decoin dans sa préface, ces « *Lieux de beauté, lieux de mémoire ne sont pas une liste de rescapés mis sous bulle* après avoir échappé de justesse aux agressions de l'ère moderne : toutes ces merveilles existent, on peut les rencontrer, les faire parler, les voyager, les naviguer, les escalader, les habiter, les respirer, les caresser, on peut surtout - je veux dire qu'on doit surtout - les protéger pour les faire croître et se multiplier afin que dans cent ans, si l'on refait le même livre, on ait alors besoin de cent fois plus de pages ».

Cette édition classe les « lieux de beauté » avec une thématique physique, largement héritée d'une tradition allemande en géographie consistant à s'appuyer sur les sciences naturelles pour lire les paysages. Ce sont des « chemins de l'eau » qui ouvrent la collection qui compte aussi des montagnes et volcans, des littoraux. Quatre catégories sont plus culturelles comme les « sites bâtis », les « curiosités naturelles », les « paysages façonnés » et les « lieux d'histoire ». Au total, la France compte plus de 2 600 sites classés, soit une superficie de 830 000 hectares et près de 5 000 sites inscrits pour une surface double. **L'équivalent de 4% du territoire national est donc concerné par ces protections.** Sans surprise, ce sont des régions denses ou méridionales qui sont les plus protégées (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur - le record avec plus de 100 000 hectares -, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). Pour le nombre des sites classés, la Bretagne arrive en tête (290 sites), du fait de ses très longs littoraux. Reste à flâner au gré des pages, à la rencontre d'une France célébrée pour ses atours.

Les chemins de l'eau emmènent le lecteur du confluent de l'Ain et du Rhône à l'estuaire de la Rance, de la vallée de la Renarde (Essonne) au courant d'Huchet (Landes). Ce sont des lieux de « témoignages empierrés ou chargés de limon » dont on peut suivre l'évolution, par méandres et deltas, jusqu'au terme. Cachés, rupestres comme les gorges de la Vézère, torsadés

(le célèbre « anastomosé » des géographes) comme le cours de la Loire, oubliée comme l'île des Moulins (Val-de-Marne), ces lieux sont présentés comme **des « monuments » paysagers**. A l'instar des sites bâtis qui attestent d'une « harmonie » entre châteaux, promenades, jardins et parcs qui « rehaussent un paysage ». **Il y a là un rêve contemporain d'Eden qui trouve son achèvement** dans la visite d'un vieux centre-ville à colombages (Troyes), une enceinte (remparts d'Angoulême), un village (Candes-Saint-Martin, dans l'Indre-et-Loire), une écluse (celle de Mantelot à Châtillon-sur-Loire), un hameau (le Monal, en Savoie) ou un belvédère (Auvillar, dans le Tarn-et-Garonne).

L'idée de « curiosité naturelle » vient du regard que pose l'homme sur **la nature offrant « ses monuments »**. Reçus par l'homme, mais surtout mis en scène, chorégraphiés. Les photos, souvent inattendues, de lieux inconnus du grand tourisme, attestent de cet amour des lieux par des populations locales qui les ont sublimés : les Pierres jaumâtres de la Creuse, la forêt de Saoû dans la Drôme, les pénitents des Mées non loin de Sisteron, les cascades de Gimel en Corrèze ou du Hérisson dans le Jura, la dune du Pilat ou les faux de Verzy et ses étranges hêtres « tortillards » dans la Marne. Ce que les auteurs appellent **les « paysages façonnés » fait allusion à la folie de quelques hommes** pour plier un lieu à leur idée : marais salants de Ré et de Guérande, ou marais de la Voiselle dans le Cher, côte vigneronne de Beaune, parc de Sevran en Seine-Saint-Denis ont force de témoignage ici. Les montagnes et volcans sont présentés comme « ayant conservé leur caractère originel » : mythe bien ancré en ces sommets comme le Pelvoux, le Puy Mary, le Grand Som qui veille sur la Chartreuse de saint Bruno, l'« imprenable » trident du Mézenc, le Canigou et le Mont Blanc, voire la tropicale montagne Pelée endormie depuis 1902.

La palette physique de nos littoraux, alliant sables, rochers, falaises et marais émerveille par sa longueur et sa diversité. **Ils sont aux premières loges de la menace du béton** et acquièrent leur prix du fait de cette pression. Les grès roses du Cap Fréhel juxtaposés avec les blanches calanques de Cassis, les apaisants golfes comme celui de Porto avec les déchirantes arêtes de la presqu'île de Crozon, les dunes, les caps (« nez » blancs et gris), les arêtes de la corniche basque et l'« albâtre » de la côte étretataise, tout pousse dans ce catalogue de formes à craindre le massacre du tourisme de masse.

Opportunément clos sur des « lieux d'histoire », cet album national fait allusion au « courage », aux « combats » des hommes qui méritent cet hommage éditorial : château cathare de Montségur, canal du Midi, pointe du Hoc qui pourrait être appelée « du 18 juin 1944 », aqueduc romain du Gard ou champ de bataille de Verdun, cimetière de tant d'hommes sous l'ombre du parisien père Lachaise, *oppida* un peu partout, collines inspirées comme celle de Vézelay, abattis Kotika guyanais, tous inspirent tels qu'ils sont présentés ici, **une forme de reconnaissance de la Nation**.

Trois photographes (Daniel Menet, Laurent Mignaux, Thierry Degen) ont écrit avec leur regard et leur talent ces pages éclairées de ce qu'on pourrait appeler **l'album de la belle France**.

Compte rendu : Gilles Fumey